

# LE P'TIT CROUVAISIEN

**Bulletin d'information municipale**

## SOMMAIRE

- Vie municipale	
Editorial	p 2
Budget	p 3
Comptes rendus de réunions	p 4
Etat civil	p 7
Informations Mairie	p 8
- Communauté de commune	p 15
- Vie associative nos associations	p 25
- Notre école	p 33
- Echos de la presse	p 34



# EDITORIAL

Après la période caniculaire de cet été tout le monde a repris le chemin du travail et ses différentes activités.

L'équipe Municipale quant à elle finalise le dossier d'assainissement collectif qui va passer à la phase réalisation.

Parallèlement, nous travaillons sur la mise en place d'un nouveau lotissement de 12 lots au domaine des portes dans le bourg.

La viabilisation des lots devrait démarrer dans le début de l'année 2004.

Tous ces travaux vont perturber notre vie locale et je m'en excuse.

Tous ces chantiers importants, plus les affaires courantes mobilisent toute l'équipe Municipale à laquelle j'adresse mes remerciements pour la disponibilité dont elle fait preuve.

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS.

Le Maire,  
Armel JALU

## BUDGET PRIMITIF 2003 - COMMUNE DE LE CROUAIS

### Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	56159	Produits des services du Domaine	11630.00
Charges de personnel	73470	Impôts et taxes	58185.01
Autres charges gestion courante *	33659	Dot. Subventions et participations	107813
Charges financières	17119	Autres produits gestion courante	28844.78
Dépenses imprévues	6000	Atténuation de charges	5500.00
Virement section investissement	28466.80	Excédent de fonctionnement reporté	2901.01
Charges exceptionnelles	14880	Produits exceptionnels	14880.00
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>229753.80</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>229753.80</b>

**\*dont subventions**

### Participation aux organismes publics

- Réseau aides spécialisées	450
- SIVU Montfort sur Meu	482
- Réseau Ecoles Rurales	3901
- Piscine Acorus St Méen	957
- Office des Sports St Méen	520
- Chenil service	280

### Subventions aux autres organismes

- Comité des Fêtes Le Crouais	168
- Comice agricole cantonal	440
- Provisions	2504
- Caisse des Ecoles Le Crouais	760
- Association UNC-AFN le Crouais	92
- Association club de la gaîeté	122
- ADMR St Méen	31
- Amicale des donateurs de sang	23
- Ass. Les Amis de St Laurent	38
- Ass. des parents d'élèves – sorties scolaires	550
- Ass. Un Souffle pour Marcher	200
- Association de Chasse Le Crouais	275
- Union Sportive Le Crouais	360
- Centre départemental des JA	188

## Section Investissement

DEPENSES		RECETTES	
Salle des Fêtes(ancienne)	4500	Reprise de l'excédent	4164
Matériel et mobilier Ecole	1840	FCTVA	11983
Ecole	1500	Affectations	40781
Eglise	3242	Autofinancement	1522
Signalisation	4000		
Assainissement	10695		
Dépenses imprévues	3800		
Salle d'activité culturelle	1000		
Dépenses financières	27873		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>58450</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>58450</b>

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### ➤ Le 08/10/2002

- **Changement de percepteur, Me HELIEZ**, succède à M.TRUTIN. Le Conseil fixe alors les nouvelles indemnités de conseil et de confection des budgets.

- Tarif de la salle. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter le prix de la location de la salle à 3% le 1er Janvier de chaque année.

- Création d'un poste d'agent administratif à titre permanent et nomination de MME GUILLAUMEL Nadine domiciliée à ILLIFAUT à la date du 01/01/2003.

- Décision du Conseil Municipal d'acquérir un terrain de M. COULON Eugène pour la mise en place de la station d'épuration.

- Travaux

\*église : décision de changer les fenêtres et une partie du parquet

\*signalisation : décision de changer les panneaux de signalisation d'entrée et de sortie d'agglomération.

### ➤ Le 19/11/2002

- Assainissement, Présentation par M.HUMMEL de la société SETUR, maître d'œuvre du projet assainissement, du procédé qui sera retenu pour la station : mise en place d'un taillis de saules avec un réseau d'irrigation qui sera scindé en 3 antennes de longueur comparable alimentées de manière séquentielle par un regard à vannes de répartition.

Tous les travaux de mise en place du réseau d'assainissement collectif feront l'objet d'un appel d'offres ouvert pour le réseau et restreint sur performance pour la station d'épuration.

-Adhésion à l'unanimité au SIVU de Montfort dont l'objectif est de renforcer le poids de ce dernier face aux pouvoirs publics notamment pour l'attribution de nouvelles formations.

- Syndicat départemental d'électrification, nouvelle recette pour la redevance due par EDF pour l'occupation du domaine Public.

- Coût de fonctionnement de l'école publique : pour l'année scolaire 2000/2001, il s'élève à 514.52 € par élève. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire participer les communes extérieures n'ayant pas d'école publique et dont les enfants sont scolarisés à LE CROUAIS. C'est le cas des communes de ST ONEN et QUEDILLAC.

### ➤ Le 21/01/2003

- **DDE** : fin de mission de contrôle des installations d'assainissement autonome en 09/2003, puisque cette dernière est désormais soumise aux mêmes règles de la concurrence et de la commande publique que les autres sociétés.

- M. Jean-Claude MASSARD autorise l'implantation d'un pylône dans un de ses

terrains pour mieux couvrir le réseau de téléphonie mobile. M. Le Maire donne un avis favorable.

- **Chemins ruraux.** Une demande de déclassement de chemins ruraux en voies communales sera étudiée pour « la Boscherais » et « la Vallonnais »

- En accord avec la commune de ST Onen la Chapelle, Le Maire souhaite recruter un nouvel apprenti.

#### ➤ LE 11/02/2003

- **Information sur le PLU :** intervention de M. CARRE JY chargé de mission à la communauté de communes qui présente le PLU( plan local d'urbanisme), c'est un nouveau document d'urbanisme utilisé de plus en plus par les collectivités. Il se décompose en deux parties :

1- un rapport détaillé présentant l'état actuel de la commune et un projet d'aménagement et de développement durable pour une projection à long terme.

2- un règlement qui applique les orientations du projet par des règles générales déclinées localement.

- **Travaux d'église :** Le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux d'aménagement de l'église sur le devis présenté par l'entreprise Saillard pour un montant de 3215€ TTC. Une subvention sera demandée au Conseil Général.

- **Signalisation :** Le Conseil Municipal a retenu la proposition de l'entreprise Signature pour un montant de 688.92 € TTC. Une subvention sera demandée au Conseil Général.

- **Lotissement :** M. Le Maire propose au Conseil Municipal de consulter plusieurs cabinets d'études pour la maîtrise d'œuvre du projet lotissement ( viabilisation.)

#### ➤ le 27/03/2003

- **Vote de la commission d'appel d'offres ; titulaires :** M. Jalu, M.Chicoine, M. Theaud, M.Chéro suppléants : M. Coulon, M.Gallon, M.Touanel

- **Budget assainissement :** fixation de la durée d'amortissement des réseaux à 60 ans, de la station à 30 ans.

- **Lotissement les portes 1 :** clôture du budget lotissement et transfert de l'excédent sur le budget de la commune.

- **Lotissement les portes 2,** décision d'opter pour l'assujettissement à la TVA.

- **Approbation par le Conseil Municipal des comptes de gestion 2002** et affectation du résultat de fonctionnement de 11998.57€ en recettes d'investissement et le solde de 2901.01€ en excédent de fonctionnement reporté au budget primitif 2003.

#### ➤ 27/05/2003

- **Assainissement collectif,** choix des entreprises pour la mise en place du réseau lors de la commission d'appel d'offres : SOTRAV, lot N°1 et N°2, JOURDANIERE NATURE pour le lot N°3 engazonnement et plantations de la station.

- **Lotissement les portes 2 :** Deux sociétés ont présenté une proposition pour la mission maîtrise d'œuvre et le suivi des travaux de viabilisation. La société ERC de Plélan Le Grand a été retenue par le Conseil Municipal pour sa proposition la moins onéreuse à prestations égales.

- **Syndicat intercommunal en eau potable de Montauban St Méen.** Modification des statuts pour changement d'adresse, installé désormais au Manoir de la ville Cotterel à MONTAUBAN.

- **Coût de fonctionnement d'un élève :** pour l'année 2001/2002, le coût d'un élève scolarisé à l'école publique de LE CROUAIS s'élève à 535.15€. Le Conseil Municipal décide également de répercuter une partie de ce coût sur les communes extérieures ne disposant pas d'école publique ( ST Onen et Quédillac) au prorata du nombre d'élèves domiciliés dans ces communes et inscrits à l'école Publique de LE CROUAIS.

- **Achats de terrain**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir un terrain pour la mise en place de la station

d'épuration et fixe le prix d'acquisition à 1€ le m<sup>2</sup>. Il s'agit des parcelles N°116 appartenant à M.Coulon Eugène et N°117 à M. et Me Lemoine André.

- **Dissolution association Défense Emploi**, récupération des fonds par la commune.

- **Acquisition des buts de foot :**

Le Conseil Municipal décide d'acquérir des buts de Foot pour un montant de 1093.14 € TTC.

#### ➤ 24/06/2003

- **ATESAT** : aide technique fournie par l'état pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire.

L'ancienne mission d'aide technique à la gestion communale est supprimée et remplacée par l'ATESAT. Ce dossier est présenté par M.VASSELIN de la DDE qui en définit le contenu ainsi que la nouvelle participation des communes.

Compte tenu d'un certain regroupement dans ses missions avec les missions déjà déléguées à la Communauté de Communes de ST Méén le Grand, le Conseil Municipal ne souhaite pas dans un premier temps y souscrire.

- **Tarifs de la cantine scolaire**

Application du taux moyen d'augmentation des prix des cantines scolaires de l'enseignement public transmis par la préfecture à savoir 2.3%, pour l'année 2003

- **tarif adulte : 3.20€**

- **tarif enfant : 2.55€.**

- **Ecole publique :**

Décision du Conseil Municipal d'effectuer quelques travaux à l'école pour garantir la sécurité des élèves. Ainsi, il a été décidé de la pose d'un plexiglas sur garde corps mezzanine ; d'une rambarde sur une échelle existante avec barreaux droits et d'un changement de sens d'une porte d'intérieur pour l'accès aux toilettes (coût de l'opération 323 € HT).

Projet d'acquisition de jeux pour l'école et de tables et chaises. Le Conseil Municipal

donne son accord de principe et fixe sa participation à 1500€.

#### ➤ 1 e 30/09/2003

- **Projet d'aménagement du lotissement les portes 2.**

Présentation par le cabinet ERC de Plélan le Grand, des différents réseaux et du projet d'aménagement extérieur en espaces verts ainsi que du coût prévisionnel de la viabilisation du lotissement. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le projet dans son ensemble et donne son accord pour lancer la consultation auprès des entreprises.

- **Assainissement Collectif.** M. Le Maire confirme que le Conseil Général et l'agence de l'eau subventionneront le projet à hauteur de **80%**.

- **Ancienne salle des fêtes.** Après avoir à plusieurs reprises débattu en Conseil du devenir de l'ancienne salle des fêtes, le Conseil Municipal décide de procéder à sa démolition. Les services de la DDE seront consultés pour l'autorisation de démolir.

- **Carte communale.** C'est un document d'urbanisme qui vient d'être réactualisé en lui accordant désormais la possibilité pour les communes de faire jouer le droit de préemption et qui est soumis à enquête publique. M. COIGNARD de la DDE intervient en Conseil Municipal pour présenter un comparatif précis entre la carte communale et le PLU, ceci afin de permettre au Conseil Municipal de délibérer au mieux sur le document d'urbanisme le plus adapté à la commune de LE CROUAIS.

- **Fontaine Saint Laurent**

M.Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à quelques travaux de mise en valeur de la Fontaine ST LAURENT. Après discussion, le Conseil Municipal donne son accord de principe et demande à faire évaluer le coût de ces travaux.

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES

• **FREROU LILIAN**

né le 15 Janvier 2003 à Rennes  
route de la Boscherais



### MARIAGES

-Le 31 mai 2003 : **Frédéric LEVEAU**, fonctionnaire de police, domicilié à Le Verger 5, Rue des Genêts et **Stéphanie MARIVINT**, hôtesse de caisse, domiciliée à Le Crouais

-le 7 juin 2003 : **Emmanuel RUELLAND**, électromécanicien, domicilié à Iffendic « la ville Herviette » et **Laetitia TOUANEL**, ouvrière au conditionnement, domiciliée à Le Crouais « les champs »

-Le 5 juillet 2003 : **Ludovic BERTHELOT**, ingénieur d'affaires, domicilié à Cachan (Val de Marne)9, rue de l'Espérance et **Lynda ROSSIGNOL**, juriste, domiciliée à Le Crouais « le Pas de la lande »

-le 9 Août 2003 : **Emmanuel LAIZE**, chauffeur, domicilié à Les Loges Marchis (Manche) « la Simonais » et **Gwénaëlle PERROT**, employée d'usine, domiciliée à Le Crouais « la Ville Collet »



### DECES

- Madame **LABBE Yvonne** née **MAUDET**, le 21 janvier 2003 à Rennes, 87 ans, la Poutais
- Monsieur **FLEURY Alain**, le 6 mars 2003 à Le Crouais , 72 ans, La Louverie
- Madame **COULON Angèle** née **CODET**, le 9 avril 2003 à Saint Méen Le Grand, 81 ans, la Poutais
- Mademoiselle **BUSNEL Emilie**, le 31 août 2003 à Rennes, 20 ans, La Poutais



## Horaires de la Mairie

Accueil tous les matins du lundi au vendredi de 9H30 à 12H30

☎ 02.99.09.68.88 FAX 02.99.09.64.52

### **PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE**

Tous les mardis de 16H30 à 18H30

### **PERMANENCES DES ADJOINTS**

Sur rendez-vous au secrétariat de la Mairie

## Infos mairie

### **✓ DATE DES ELECTIONS**

Pour votre information, les élections régionales auront lieu le 21 mars 2004 pour le premier tour et le 28 mars pour le second tour. Les élections européennes le dimanche 13 Juin.

### **✓ LOTISSEMENT LES PORTES 2 « route de la Boscherai » : 12 Lots à vendre**

La commune réalise en ce moment un dossier de consultation aux entreprises pour choisir à qui confier les travaux de viabilisation du lotissement les portes 2.

Ces travaux devraient démarrer dans le début de l'année 2004 afin de permettre une disponibilité des lots dans le premier semestre 2004.

Par délibération en date 7 novembre 2003, **Le Conseil Municipal a fixé le prix du m<sup>2</sup> à 29 € HT soit 34.68€ TTC le m<sup>2</sup>.**

### **✓ L'ENVIRONNEMENT C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

Il est regrettable de constater que malgré la mise à disposition de containers et de déchetteries, divers déchets s'amoncellent au pied des containers ou dans des endroits insolites. Ainsi, des sacs poubelles et divers objets plus ou moins encombrants ont été déposés près de la Fontaine St Laurent... il est très fréquent de trouver des cartons remplis de verre ou de la vaisselle cassée au pied des containers, des sacs plastiques se promènent parfois au gré du vent...

Rappelons que l'environnement c'est l'affaire de tous. Chacun d'entre nous est responsable de ses actes, de la nature, de son cadre de vie. Prenons conscience des dégâts que nous faisons autour de nous. Par de petits gestes, ne laissons pas notre environnement se détériorer. Nous sommes tous concernés, tous responsables. Agissons dans le bon sens.

✓ **Info aux usagers de l'école**  
**Sécurité des Enfants**

L'équipe municipale attire votre attention sur des pratiques qui peuvent être dangereuses pour la sécurité de nos enfants.

En effet, depuis que l'entrée principale de l'école s'effectue par le petit portail côté salle, nous avons remarqué qu'il arrive que certaines personnes aillent jusqu'au portillon en voiture, notamment lorsque la barrière est restée ouverte.

Il nous paraît important de vous rappeler que ce passage n'est pas autorisé aux véhicules sauf temporairement pour les utilisateurs de la salle. Les enfants sortent bien souvent de l'école en courant... merci de respecter leur sécurité en les attendant sur le parking.

✓ **Info diverses ....**

La formation aux gestes de premiers secours vous intéresse ? Inscrivez-vous en Mairie. Les Sapeurs pompiers proposent des stages à partir d'une douzaine de personnes.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2003, une navette est mise en place par le Conseil Général pour le Lycée d'enseignement général et technologique de Caulnes. Elle dessert tous les jours les communes d'Illefaut, Merdrignac, Trémorel, Saint Méen le Grand, Plumaugat et Saint Jouan de L'Isle.

✓ **Avis aux amateurs**

La Commune de LE CROUAIS propose de la terre végétale située à la Fontaine ST LAURENT. Renseignements à prendre à la Mairie.

# LES PERMANENCES ADMINISTRATIVES

## PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

Rue de Gaël - 35 290 Saint-Méen le Grand  
Téléphone : 02 99 09 42 14

**C. P.A.M** (Caisse Primaire d'assurance Maladie - 218 rue de Châtillon – 35 000 RENNES  
Le lundi de 13 h30 à 16 h30

**A.D.M.R** (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Téléphone : 02 99 09 55 02 avec répondeur ou le 02 99 09 43 53

Le lundi : de 10 h à 12 h 30

Le mercredi : de 15 h à 18 h

Le vendredi : de 15 h à 18 h

Le dernier après-midi du mois (sauf samedi ou jour férié) : permanence de 14 h à 18 h.

**CRAMB** (Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bretagne)

Le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h.

236 rue de Châteaugiron 35 030 RENNES Cédex 9

Sur rendez-vous : convocation à disposition à l'accueil du Centre Social.

Agent Conseil de permanence à la Mairie de Montfort sur Meu tous les mardis

matins : Téléphone : 02 99 26 62 32

**MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI :**

Le mardi de 9 h à 12 h.

**P.A.E.** (Point Accueil Emploi)

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et sur rendez-vous.

Téléphone : 02 99 09 47 48

**CLI de Montfort :** (Commission locale d'insertion)

Lundi - Mardi - Mercredi de 9 h à 12 h et de 18 h à 20 h.

**C.A.F :** (Caisse d'Allocations Familiales d'Ille et Vilaine)

Le mercredi de 9 h 30 à 12 h.

Cours des Alliés 35 028 RENNES Cédex - Téléphone : 02 99 29 19 99

Pour tous renseignements concernant votre dossier vous pouvez composer le 0821 099 35 puis votre numéro d'allocataire suivi de votre code confidentiel : (Serveur vocal 24H/24)

**ORGANIC D'ARMOR :**

Le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h 30 à 16 h.

**PACT-ARIM** (Amélioration de l'habitat)

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 11 h 30

22 rue Poullain-Duparc BP 30128 - 35 101 RENNES Cédex

Téléphone 02 99 79 51 32

Ouverture au public à Rennes de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (Fermé le lundi)

**M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)**

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 14 h à 17 h.

10 Avenue des Français Libres - 35 027 RENNES Cédex.

**O.P.A.C. 35:**

Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9 h à 11 h 30

Agence Rennes la Touche - 34 rue Jules Lallemand - 35 000 RENNES

Suivi « Compte clients » Téléphone : 02 23 48 20 66

**ARCHITECTE CONSEILLER :**

Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois à partir de 14 heures.

Rendez-vous à prendre en Mairie – Service accueil- Téléphone : 02 99 09 60 61

**FNATH (Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés)**

Le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 14 h à 17 h.

8 Place du Colombier - BP 966 - 35 012 RENNES Cédex.

Téléphone : 02 99 30 58 43.

**PERMANCES AU SERVICE INFOS FAMILLES**

8 Rue de Plumaugat 35 290 Saint-Méen le Grand

Téléphone : 02 99 09 57 05

**ASSISTANTE SOCIALE :**

Le mardi sur rendez-vous.

Contactez le Centre Départemental d'Action Sociale du Pays de Brocéliande

26 Boulevard Carnot – 35 160 Montfort sur Meu – Téléphone : 02 99 09 15 53

**ASSISTANTE SOCIALE DE LA SECURITE SOCIALE :**

Madame EFFOSSE - CRAM de Bretagne

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois de 9 h à 12 h.

CRAM de Bretagne - 236 rue de Châteaugiron – 35 030 RENNES Cédex 9.

**ASSISTANTE SOCIALE DE LA M.S.A.**

2<sup>ème</sup> vendredi du mois de 13 h 30 à 16 h.

**P.M.I ( Protection Maternelle Infantile)**

Consultations des Nourrissons

3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

**PESEE CONSEIL :**

1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14 h à 17 h.

**CONSEILLER SOCIAL EN GERONTOLOGIE :**

4<sup>ème</sup> vendredi du mois de 11 h à 12 h.

CDAS du Pays de Brocéliande – 26 Boulevard Carnot – 35 160 Montfort sur Meu

Informations Personnes Agées.

## **DIVERS**

**SICTOM** – 5 rue de Gaël – 35 290 Saint-Méen le Grand –Téléphone : 02 99 09 57 26

**MUSEE LOUISON BOBET** au Centre Social - 5 Rue de Gaël - 35 290 Saint-Méen le Grand

Ouvert tous les jours de 14 h à 17 h sauf le mardi.

Sur rendez-vous pour les groupes. Téléphone : 02 99 09 67 86

### **FAMILLES RURALES St-MEEN - ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE**

Recherche bénévoles pour aider des enfants en difficultés scolaires (1heure par semaine)

Vous pouvez contacter : Monique BUFFET au 02 99 09 60 43

Thérèse POTIN au 02 99 09 62 24

Yves BOURDIN au 02 99 09 57 25

### **CICAS D'ILLE ET VILAINE (Retraite Complémentaire des salariés)**

Prendre rendez-vous au 02 99 30 33 44

### **SERVICE SOINS A DOMICILE**

3 Rue du Clos Séverin – 35 360 Montauban de Bretagne

Téléphone/Fax : 02 99 06 58 55. Permanences :Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 14 h à 16 h.

### **LES PETITS FUTES :**

Espace jeux ouvert tous les mardis en période scolaire.

De 9 h 30 à 11 h 30 - 5 rue Morice à Saint-Méen le Grand. Accueil des enfants de 0 à 3 ans.

Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 02 99 09 48 24

### **OFFICE DU TOURISME du Pays de Saint-Méen Le Grand**

Place de la Mairie – Téléphone 02 99 09 58 04

### **URSSAF – Permanence à Montfort-sur Meu :**

Tous les mardis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 (sauf période de vacances scolaires)

Antenne 3C interconsulaire – Place St Nicolas

35 160 Montfort sur Meu – Téléphone : 02 99 09 32 00

### **PISCINE de Saint-Méen Le Grand**

Rue du Révérend Père Janvier. Téléphone : 02 99 09 47 17 - Fax : 02 99 09 40 62.

### **A.M.B.P.I. (l'Association pour la Mutualisation des Bénéficiaires d'une Pension d'Invalidité)**

(association loi 1901, crée en 1994, dont le siège social est à la mairie de Montauban de Bretagne), offre les avantages d'une complémentaire santé avec une cotisation minorée, aux personnes concernées par l'invalidité (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie), ainsi qu'aux accidentés du travail ou victimes de maladies professionnelles, au taux minimum de 66,66 %.

L'A.M.B.P.I. est une association à but non lucratif.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au Président de l'association :

Mr JOUAN Gérard. Téléphone : 06 80 08 84 71 .

## Tarifs de la salle d'activité culturelle 2004

*Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril*

*Tarif été : du 15 avril au 15 octobre*

	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	ETE	HIVER	ETE	HIVER
SALLE	124.94€	158.26 €	183.23 €	216.55 €
SALLE + CUISINE	191.58 €	258.20 €	249.87 €	316.50 €
SUPPLEMENT VAISSELLE {réservé aux associations de la commune}	41.65 €			
VIN D'HONNEUR	58.30 €	58.30 €	83.29 €	116.61 €
Caution	323.46 €			
Réduction 2 <sup>ème</sup> jour	50%			

Pour les associations de la commune : l'assemblée générale et une manifestation gratuite par an

**Frais de fonctionnement pour les associations** quand la location est gratuite :

- Pour les belotes ou assimilés : **58.30 €**
- Pour les repas : **74.96 € (l'été) et 124.94 € (l'hiver)**

**Assemblée générale Entreprise ou divers** : tarif idem hors commune.

# Maisons Fleuries

1 <sup>er</sup> Prix	Mr et Mme PERROT François
2 <sup>ème</sup> Prix	Mr et Mme TOUANEL Claude
3 <sup>ème</sup> Prix	Mr et Mme BIZETTE Alphonse M. et Mme FAUCHOUX Louis
(ex æquo)	Mme TERRA Christiane

## Par ordre alphabétique

Mme CHEVEU Louise  
M. et Mme COULON Victor  
M. et Mme DEFFAINS René  
M. et Mme FAUCHOUX Léon  
M. et Mme GORRE Gérard  
M. et Mme MASSARD Jean Claude  
M. et Mme MERCERIE Gilbert  
M. et Mme MESNAGE Roger « La janière »  
M. et Mme OLIVE Armel  
Mme PERDRIX Marie  
M. et Mme PERROT Jean  
Mme RATZEL Marie Jeanne  
M. et Mme TERRA Joseph  
M. et Mme TOSTIVINT Loïc

## HORS CONCOURS

M. MARTIN Jean Claude  
M. et Mme MESNAGE Roger

*Félicitations à tous les lauréats !*

Les récompenses seront remises à la cérémonie des Vœux du Maire le samedi 27 décembre 2003.

Toutes les maisons sont visitées : pas besoin d'inscription.

# Communauté de Communes du Pays de St Méen

## Maison du développement

Vous avez probablement remarqué la construction de ce bâtiment situé rue de Gaël à St Méen, face à la gendarmerie. La Maison du développement aura pour vocation d'accueillir tous les acteurs participant au développement du Pays. On y retrouvera ainsi les services administratifs de la Communauté de Communes ainsi qu'une plate-forme d'accueil. Le bâtiment hébergera le Point Accueil Emploi, le Point Information Logement (architecte conseil, Pact-Arim), l'Office des Sports, les services de la voirie, un Point Information Sociale (Mission locale, Cramb, Caf...), la permanence du Conseil Général, ainsi qu'un espace associatif pour les structures ayant pour objet la solidarité intercommunale.

La Maison du développement bénéficie pour sa réalisation d'aides et de subventions importantes (Europe, Région Bretagne, Conseil Général). La fin des travaux est prévue pour février 2004.

## Accueil des entreprises sur la Communauté de Communes

. **Le Parc de Haute Bretagne**, regroupant les zones de Maupas à St Méen et de l'Avenue à St Onen, a pour objectif de devenir un des principaux pôles d'attraction économique du Département. Il s'étendra bientôt sur plus de 110 hectares avec la création de nouveaux espaces situés entre l'échangeur routier et le Parson. Sur ce site qui va être entièrement paysagé, il sera possible de trouver une zone de développement industriel et artisanal, une zone de développement logistique, et un parc d'affaire qui devrait prochainement intégrer un ensemble de bureaux à louer ou à vendre, construits par la Communauté de Communes entre l'ancien magasin de meubles « Odic » et le rond-point.

. **La zone de la Lande Fauvel**, créée il y a une trentaine d'années pour accueillir la Coliv et la fromagerie, va s'agrandir de quelques hectares pour accompagner l'arrivée de nouvelles entreprises.

. **La zone des Fontenelles**, située à Gaël, accueille le centre de tri des Etablissements Théaud, ainsi que les Etablissements Goltais. Avec 4 hectares, sa réserve foncière offre de bonnes perspectives de développement.

. **La zone de la Ville Mouart**, à Quédillac, avec 4 hectares, propose un accès direct sur la RN12.

Sur ces 4 zones, la Communauté de Communes est actuellement en négociation pour l'implantation d'entreprises.

*La communauté de communes de St Méen possède désormais son site internet. N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil, vous y trouverez toute sorte d'information et également une présentation de notre commune : origine du nom, histoire, patrimoine... [www.cc-pays-st-meen.fr](http://www.cc-pays-st-meen.fr)*

Extrait du journal Force9 rédigé par la communauté de communes.

## **Pays de Brocéliande**

Entièrement rénové, le Manoir de la Ville Cotterel à Montauban abrite désormais la Maison du Pays de Brocéliande. Elle a été inaugurée le 20 juin dernier par Henri Plagnol, secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat.

Outre les services de la communauté de commune de Montauban, le Manoir de la Ville Cotterel regroupe les services administratifs du Pays, qui comprend les 5 communautés de communes (Bécherel, Montfort s/Meu, Montauban de Bretagne, St Méen le Grand et Plélan le Grand). On y retrouve également quelques services de proximité intervenant sur le territoire, comme la mission locale ou la plate-forme d'initiative locale.

Un contrat de pays a été signé entre l'Etat, la Région et le Pays de Brocéliande. Il ouvre l'accès à un financement pour des actions prioritaires d'ici à 2006, ainsi qu'une convention avec le CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures d'Exploitation Agricole) dans le cadre du programme européen Leader +, permettant à 28 communes de bénéficier d'une enveloppe de 1,31 millions d'€uros pour valoriser les ressources naturelles et culturelles.

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

**Parents, futurs parents** vous choisissez de réduire ou de suspendre votre activité professionnelle pour vous occuper de votre enfant :

- Quels sont vos droits ?

Vous décidez de reprendre votre travail.

- Qui peut accueillir votre enfant ?
- Comment préparer cet accueil ?
- Quel est le coût, quelles sont les aides ?
- Quelles sont les démarches à effectuer ?

L'animateur du Relais Assistantes Maternelles vous propose des réunions d'informations proches de votre domicile.

**Assistantes Maternelles** vous accueillez chez vous, vous souhaitez échanger :

- Sur votre métier
- Sur les besoins du jeune enfant, son premier accueil,
- Sur votre relation avec ses parents.

Vous souhaitez compléter vos connaissances sur le statut d'assistante maternelle.

Vous avez des idées à partager :

- association, espace-jeu...

N'hésitez pas à contacter l'animateur du relais assistantes maternelles.

CDAS 26 boulevard Carnot 35 160 Montfort-sur-Meu. Téléphone : 02 99 09 16 27

Une équipe de professionnels de la petite enfance est à votre disposition le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à 14h. Prévoir environ 2 heures de réunion. Pendant les vacances scolaires, certaines réunions sont annulées, téléphoner avant de vous déplacer. Permanence téléphonique du service Relais Assistantes Maternelles au 02 99 53 97 85 du lundi au vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.

### QUEL MODE DE GARDE POUR VOTRE ENFANT ?

Selon l'étude « accueil petite enfance » réalisée par MME GRANGER stagiaire à la Communauté de Communes du Pays de Saint-Méen-le-Grand en association avec la CAF, le mode de garde privilégié des parents est celui de l'assistante maternelle agréée.

**Trois facteurs** décisifs sont mis en avant dans ce mode de garde :

- La sécurité affective de l'enfant,
- les horaires d'accueil souple,
- La proximité du lieu de garde par rapport au domicile.

*Voici les assistantes maternelles disponibles pour l'accueil de vos enfants sur la commune :*

Madame <b>BOUETARD</b> Danielle	les Champs	tél. : 02-99-09-55-47
Agrément pour : 3 enfants		
Madame <b>GALLON</b> Maryvonne	le Pas de la Lande	tél. : 02-99-09-58-58
Agrément pour : 3 enfants		
Madame <b>GLOTIN</b> Laurence	Le bourg	tél : 02-99-09-48-67
Agrément pour 2 enfants		
Madame <b>MASSARD</b> Léone	les Mollières	tél. : 02-99-09-66-62
Agrément pour : 2 enfants + 1 mi - temps		
Madame <b>PERDRIX</b> Marie	les Portes	tél. : 02-99-09-67-87
Agrément pour : 3 enfants temps partiel		



## **ORDURES MENAGERES**

Le ramassage des ordures ménagères s'organise ainsi :

- collecte des ordures ménagères **le vendredi** à partir de 5 heures (**poubelle verte**)
- collecte sélective **le mardi** à partir de 5 heures (**poubelle jaune et bleue**)

### **ORDURES MENAGERES : QUELQUES EXPLICATIONS.....**

Face aux réactions vives de la population au sujet de l'augmentation de la taxe d'ordures ménagères nous souhaitons vous apporter quelques explications.

**Jusqu'à la fin 2002**, le paiement de la participation au SMICTOM était intégré dans les dépenses de la commune pour sa totalité et par la suite la commune de LE CROUAIS se chargeait de récupérer tout ou partie de la participation auprès des bénéficiaires du service. (Ainsi sur l'exercice 2002, la participation communale était de 6524 €).

**Aujourd'hui**, cette gestion est confiée en totalité à la Communauté de Communes de ST MEEN LE GRAND, qui a dans un premier temps procédé à une réactualisation des données pour chaque bénéficiaire en prenant comme base d'appel de la taxe d'ordures ménagères, la valeur du foncier bâti. (et non la redevance).

Ainsi, il n'y a plus de participation communale et l'intégralité de la taxe est supportée directement par les bénéficiaires du service.

Vous trouverez ci-joint, un document qui vous explique le principe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



# Taxe et Redevance « Ordures Ménagères »

5 ter, rue de Gaël - 35290 Saint-Méen le Grand  
02.99.09.57.26



## Pourquoi des hausses; pourquoi des baisses de la TEOM ?

- Certaines Communes finançaient sur leur budget général une partie plus ou moins importante du coût du service.
- Certaines Communes ont également effectuer une révision de leur zonage.

## Le S.M.I.C.T.O.M., c'est quoi ?

Le S.M.I.C.T.O.M. Centre-Ouest (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) est un établissement public de coopération intercommunale. Ce sont donc des communes et Communautés de Communes qui se sont regroupées pour gérer quotidiennement les déchets produits sur leur territoire. Le S.M.I.C.T.O.M. Centre-Ouest ne peut donc faire de bénéfices, comme il est souvent entendu. Toutes les propositions sont débattues puis votées en toute transparence par des personnes élues dans chaque commune au suffrage universel. Les communes ou leurs regroupements, sont tenus d'assurer la collecte et l'élimination des déchets ménagers, ainsi que celle des déchets non ménagers qui peuvent être collectés et traités sans sujétions techniques particulières.

## Je suis seul dans mon habitation. Vais-je payer moins cher que mes voisins avec 2 enfants ?

- La taxe étant calculée selon le foncier bâti, le nombre de personnes dans un logement n'est pas pris en compte (à l'inverse de la redevance). Ainsi une personne seule pourra payer 2 fois plus qu'un ménage de 5 personnes.

## La TEOM : un service à caractère administratif

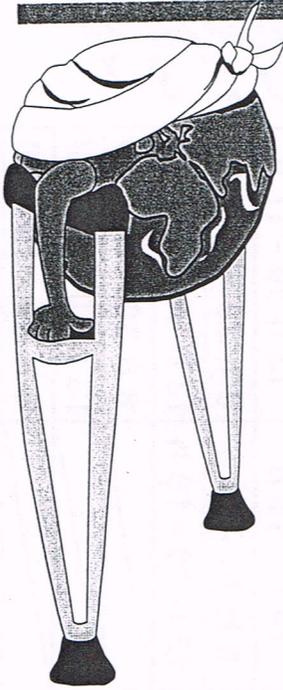
Issue d'une loi de 1932, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est une taxe facultative régie par le Code des impôts. C'est une taxe additionnelle au foncier bâti (donc payée par les propriétaires).

La taxe ne correspond pas au service rendu. Elle est due même si le service n'est pas utilisé. C'est un impôt de répartition qui fait appel à la solidarité entre contribuables de la même façon que l'impôt finance des écoles même si l'on a pas d'enfants.

La taxe est calculée en fonction des valeurs du foncier bâti (la TEOM est établie sur la moitié de la valeur locative cadastrale du bien imposé). Le taux qui déterminera le montant de votre taxe « ordures ménagères » est calculé à partir de :

- le produit à percevoir par la collectivité pour le financement du service
- la base taxable (total des valeurs locatives du territoire)

La taxe est à caractère fiscal et n'est pas lié au service rendu « individuellement ». C'est un service rendu « collectivement », pour tous, et il doit être supporté par tous les contribuables (comme le nettoyage de la voirie).



## La REOM : au service rendu

L'autre mode principal de financement est celui de la redevance générale instituée par une loi de 1974.

Cette redevance (également facultative) doit être payée en fonction du service rendu par tout producteur qui remet ses déchets à la collectivité (ménage, administratif, entreprise,...).

Son recouvrement nécessite la tenue d'un fichier, l'émission d'une facturation et son recouvrement (avec la gestion des impayés).

Les Collectivités appliquent généralement dans le cadre de l'application de la redevance, un barème pour la facturation du service de collecte et de traitement des ordures ménagères. Le critère le plus souvent retenu est le nombre d'usagers résidant dans le même logement.

### De quelle façon le S.M.I.C.T.O.M. Centre-Ouest facture-t-il le service des ordures ménagères aux Communes ou aux Communautés de Communes?

- Les services du S.M.I.C.T.O.M. se basent pour ce calcul, sur le nombre d'habitants, en prenant en compte le nombre d'usagers desservis en « porte-à-porte », ceux desservis en zone rurale (apport volontaire), et enfin les résidences secondaires. Pour chacune de ces catégories est appliquée une participation par habitant. La somme de toutes ces participations est ainsi appelée « participation communale » ou « participation communautaire ».

Le tableau suivant indique la participation demandée par an et par habitant par le S.M.I.C.T.O.M. à chaque Commune ou Communauté de Communes (à celles-ci de recouvrer selon leur choix, la TEOM ou la REOM) :

	Tarifs 2002	Tarifs 2003
Collecte « Porte-à-Porte »	67 €	69 €
Collecte « Apport Volontaire »	58 €	59 €
Résidences Secondaires	61 €	63 €

#### • Exemple :

Une Commune de 1000 habitants répartie de la façon suivante : 600 habitants en « porte-à-porte » ; 300 habitants en apport volontaire et 100 personnes en résidences secondaires. La participation pour cette Commune pour l'année 2003 serait établie de la façon suivante :  $(600 \times 69 \text{ euros}) + (300 \times 59 \text{ euros}) + (100 \times 63 \text{ euros})$

= 65 400 euros

- Pour recouvrer ce montant, la Commune ou Communauté de Communes opte pour la taxe ou la redevance. Si la taxe est appliquée, le montant de la participation sera réparti sur l'ensemble des valeurs locatives du territoire. Aussi, une personne seule résidant dans une habitation de taille



importante est susceptible de devoir payer une taxe « ordures ménagères » plus importante qu'une famille de 5 personnes logeant dans un petit appartement.

**« Comment se fait-il que je dois payer une Taxe « ordures ménagères » alors que je suis exonéré de la Taxe sur le Foncier Bâti » ?**

**L'exonération de la Taxe sur le foncier bâti ne vaut pas exonération de la T.E.O.M.; l'avis d'imposition reçu ne concerne que la Taxe d'enlèvement des ordures Ménagères.**

## Jours et horaires d'ouverture des déchetteries

Dans ces déchetteries vous pouvez y déposer : les déchets verts, les encombrants, les gravats inertes, les papiers, les cartons, le verre, les plastiques, les ferrailles, les batteries, les huiles de frites, les huiles de vidange.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Caulnes	8 h 30 - 12 h			8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h 30
Le Clos Devant les Pouriaux	13 h 30 - 18 h			13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 17 h 30
Gaël	8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h			8 h 30 - 12 h 30
Point Clos	13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h			13 h 30 - 17 h 30
Guilliers	8 h 30 - 12 h			8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h 30
Les Tertres	13 h 30 - 18 h			13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 17 h 30
Le Loscouët-sur-Meu		8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h 30
La Gautrais		13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 17 h 30
Le Verger	8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h
Les Trois Jours	13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 17 h
Montauban	8 h 30 - 12 h 30		8 h 30 - 12 h 30		8 h 30 - 12 h 30	9 h - 12 h 30
Z-A La Gautrais	14 h - 18 h	14 h - 18 h	14 h - 18 h		14 h - 18 h	13 h 30 - 17 h
Montfort-sur-Meu	8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h	8 h 30 - 12 h 30
Z-A Route de Rennes	13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 17 h 30
Plélan-le-Grand	8 h 30 - 12 h			8 h 30 - 12 h		8 h 30 - 12 h 30
Le Pont de Trégu	13 h 30 - 18 h			13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 17 h 30
Porcaro			8 h 30 - 12 h			8 h 30 - 12 h 30
La Lande de la Fontanelle	13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h		13 h 30 - 18 h	13 h 30 - 17 h 30

## **PERMANENCES DE LA GENDARMERIE**

Depuis cet été, la brigade mévennaise est regroupée avec celles de Montauban et de Bécherel pour former la Communauté de brigades de Montauban de Bretagne. L'objectif principal de ce nouveau dispositif est d'accentuer la mobilité et la présence des gendarmes sur ce secteur. Les horaires d'accueil du public ont donc été revus à la baisse pour favoriser le renforcement des patrouilles extérieures.

La gendarmerie reste toujours disponible 24 H/24 et 7 jours/7, soit par téléphone, soit aux heures de permanences. En dehors des heures d'ouverture, il est toujours possible de sonner au portier de la brigade sur de Gaël.

### **Nouveaux horaires d'ouverture de la gendarmerie de St Méen**

Lundi et jeudi	<b>8 h – 12 h</b>
Mercredi	<b>14 h – 18 h</b>
Mardi vendredi et samedi	<b>8 h – 12 h</b> <b>et 14 h – 18 h</b>

**N° TEL D'APPEL EN CAS D'URGENCE : Le 17 Gendarmerie**  
**Le 15 SAMU**  
**Le 18 les pompiers**

# LA PISCINE DE ST MEEN

Après une remise à neuf du bâtiment, la piscine a rouvert ses portes le 15 septembre. L'équipe d'animation reprend ses activités : cours de natation (initiation et renforcement), gymnastique aquatique, ainsi que ses animations un mercredi par mois.

Les horaires d'ouverture à la baignade sont les suivants : mercredi et samedi de 15 h à 18 h 30, jeudi de 19 h 30 à 21 h et dimanche de 9 h à 12 h. Le lundi créneau adulte exclusivement avec accès au sauna de 20 h à 21 h 30.

## DATES DES ANIMATIONS Piscine ACORUS 2003-2004

**JANVIER** : mercredi 07 janvier 2004

**" course à l'australienne "**

Règles du jeu : plusieurs courses en nageant ou le dernier arrivé est éliminé à chaque fois.

**FEVRIER** : mercredi 04 février 2004

**" jeu du carnaval "**

Règles du jeu : tu devras te déguiser le plus vite possible, debout en équilibre sur un tapis, au dessus de l'eau.

**MARS** : mercredi 03 mars 2004

**" jeu du tapis roulant "**

Règles du jeu : debout sur le tapis, tu traverseras d'un bout à l'autre, pour transporter des objets, le plus vite possible.

**AVRIL** : mercredi 21 avril 2004

**" jeu du serveur "**

Règles du jeu : rempli le seau le plus vite possible, en allant chercher l'eau de l'autre côté, en nageant avec l'aide de palmes

**MAI** : mercredi 05 mai 2004

**" jeu des quilles "**

Règles du jeu : debout sur le gros tapis, essaye de faire tomber le plus de quilles possible.

**JUIN** : mercredi 04 juin 2004

**" parcours chronométré avec palmes "**

Règles du jeu : tu devras réaliser un parcours avec des obstacles dans l'eau où il faudra être rapide et habile pour faire le meilleur temps

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

- à Quédillac le mardi à 14 H 15 pour les seniors et le jeudi à 20 H 30 pour les adultes.

Les cours sont ouverts à tous animés par une monitrice diplômée. Licence 45 euros pour l'année, certificat médical obligatoire.

Regroupement possible devant le café chez Marie à 20H 15. Pour tous renseignements contacter Marie au 02-99-09-62-52.

- à Saint Onen la Chapelle pour les seniors le lundi à 17 h 15. Pour les adultes et les adolescents le lundi à 20 h 15 et le mardi à 20 h 30. Licence 46 euros pour l'année, certificat médical obligatoire.



# Nos Associations

## LE COMITE DES FETES

Président	Mr BOURRIEN Stéphane
Vice Présidente	Mme TOUANEL Odile
Trésorier	Mr LEBRETON Didier
Trésorier adjoint	Mme RUELLAN Laetitia
Secrétaire	Mr JAGU Patrick
Secrétaire adjoint	Mr GILLOUAYE Barnabé
Membres	Mr CHICOINE Daniel
	Mme ROBERT Nicole
	Mr BOURRIEN Yvon

Le Comité des Fêtes remercie tous les artisans et commerçants pour les coupes et les lots offerts lors des différentes manifestations, ainsi que tous les bénévoles présents pour la course cycliste.

### DATES A RETENIR

19 Juin 2004	Concours de palets
20 Juin 2004	Fête communale
03 Octobre 2004	Loto
15 Novembre 2004	Poule au riz

## UNC AFN

### LE BUREAU :

Président	René DEFFAINS (Algérie)
Secrétaire et Porte drapeau	Raymond BEAUDOIN (Algérie)
Trésorier	Joseph TERRA (Indochine, Algérie)
Membre	Jean-François DAO (Algérie)

### DATES A RETENIR

- Le 6 mars : choucroute
- une sortie courant juin

## LE CLUB DE LA GAIETE

Président	Mr BEAUDOIN Raymond
Vice Président	Mr TERRA Joseph
Trésorier	Mr IZEL Marcel
Trésorier adjoint	Mr BIZETTE Alphonse
Secrétaire	Mme EVEN Annick
Secrétaire adjoint	Mr DEFFAINS René
Membres	Mr COULON Victor Mme MARIVINT Germaine Mr MORICET Francis

L'année 2003 a été assez favorable pour le club. Les réunions et les festivités sont toujours les mêmes à savoir : le mardi 9 décembre 2003 : Repas de fin d'année,  
Le vendredi 19 décembre 2003 : Assemblée générale.

Cette année 10 personnes du Crouais sont allées avec le club de Quédillac en Corse ; Tout le monde est rentré enchanté de ce voyage.

Pour l'année 2004, les cotisations passent à 14 Euros, elles n'avaient pas bougé depuis deux ans. Les personnes désirant entrer dans le club du Crouais peuvent s'inscrire à la mairie ou téléphoner soit au 02 99 06 44 07 ou 02 99 09 54 62.

L'année 2004 est l'année du renouveau dans la composition du bureau. Les personnes désireuses d'y rentrer peuvent le faire le jour du club c'est à dire le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois, sauf en Août.

Bonne fin d'année 2003 et nombreuses rencontres pour 2004.

## ACCA DE LE CROUAIS

20 chasseurs sur la commune cette année.

Le bureau récemment renouvelé est composé de 10 membres.

Président	Emile ROBERT
Vice Président	Yves BOURRIEN
Secrétaire	Samuel ROBERT
Secrétaire Adjoint	Patrick THORON
Trésorier	David TOUANEL
Membres :	Eugène COULON ; Damien ROBERT ; Alain ROSSELIN (agriculteur non chasseur), Hubert ODIE et Didier POIGNANT.

L'association continue de s'occuper de la gestion du gibier, de gérer la réserve, d'organiser les battues aux nuisibles et de faire des lâchers de gibiers avant et pendant la période de chasse.

Elle organise comme chaque année son ball-trap le dernier week-end d'août et la potée aura lieu le 14 Février 2004.

# *UN SOUFFLE POUR MARCHER*

**Association d'aide aux enfants handicapés de Le Crouais.**

Date de Création : le 25 Février 1993

L'Association a été créée dans le but de venir en aide aux enfants handicapés de la commune de Le Crouais en finançant des équipements, du matériel et des séjours dans des centres de loisirs sur production de facture et après prise en charge des caisses de Sécurité Sociale et de Mutuelle.

Les recettes proviennent des activités suivantes :

- Couscous annuel fin mars qui compte une forte mobilisation
- Participation au nombre d'entrées par le Théâtre « Les Roseaux de la Rance » de Quédillac
- Tournoi de Pétanque organisé par la Pétanque de Montfort sur Meu
- Tournoi de Pétanque organisé par la Pétanque de Saint Méen le Grand
- Les dons qui font l'objet d'un reçu fiscal

Les dépenses en faveur des enfants :

- Un Week-end à Eurodisney avec le partenariat du Crédit Agricole dans le cadre du 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association.
- Des séjours de vacances et de loisirs
- Un ordinateur

Le 20 janvier, l'Association a reçu un avis favorable de la Préfecture l'autorisant à poursuivre la délivrance des reçus fiscaux pour les dons.

« Un souffle pour marcher » s'associe aux autres associations de Le Crouais et de Saint Onen pour l'opération TELETHON qui représente l'Espoir de nos enfants.

L'année 2003 restera marquée pour nous d'une grande tristesse avec la disparition d'EMILIE. Elle nous a quitté le 31 août. Ses parents ont choisi l'Association et le Téléthon (recherche sur les maladies génétiques) comme bénéficiaires des dons récoltés lors des obsèques.

Nous vous donnons rendez-vous le 27 mars 2004 pour notre soirée Couscous.

# US LE CROVAIS (UNION SPORTIVE LE CROVAIS)

## SECTION FOOTBALL

Composition du bureau depuis la dernière assemblée générale

- Président René MERCERIE
- Vice Président Gaël LECOEUICHE
- Secrétaire Patrick TOUANEL
- Secrétaire adjoint Stéphanie JULIEN
- Trésorier Camille LEVREL
- Trésorier adjoint David TOUANEL
- Membres Didier POIGNANT  
Pascal MARTEL  
Samuel ROBERT  
Aymeric FAUCHOUX  
Franck CHERO  
Rémy CHOUAN

Le club compte 38 licenciés seniors et 15 jeunes en entente avec la JV Saint Onen.  
Cette année le club s'est structuré et compte trois dirigeants par équipe.

L'équipe A a terminé première de son groupe : meilleure attaque et meilleure défense. Elle a tenu ses objectifs, est montée en deuxième division et se comporte bien en début de championnat. L'équipe B termine à la cinquième place dans son groupe, troisième en meilleure défense.

Le club est toujours à la recherche d'un arbitre officiel. Si vous en connaissez un vous nous en faites part.

L'ambiance est toujours le fer de lance du club.  
Venez les encourager lors des matchs le dimanche après midi.

Tournois prévus les 26 et 27 juin 2004  
Méchoui le 03 juillet 2004



# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le Bureau n'étant pas renouvelé, voici la liste des membres :

TRUTIN G.	GLOTIN P.	COMMEREUC L.
LEBRETON J.	BARRE C.	CHICOINE M.
GAILLARD G	GUILLEUX L.	JAGU O.
PEREIRA E.	TOUANEL R.	

Nouveaux candidats : COSSON-PRINCIPE Alexandra et JOUANNE Gilles

Cette année nous remercions la **Municipalité** et le **Comité des fêtes** pour leur participation financière qui a permis l'acquisition de jeux dans la cour (vélos, tricycles, trottinettes) ; Lorsque la participation de L'APE sera déterminée, nous organiserons une petite réception. Un grand merci également aux parents qui ont participé au marquage de la cour de l'école.

## Participation financière de l'association :

- transport piscine : 743 €
- classe maternelle ( sortie à la ferme) : 180.24€
- sorties diverses pour les 3 classes : 1375.40€
- achats divers pour les 3 classes : 1388.35€
- participation aux cadeaux du Père Noël : 519.19€

## Dates à retenir

- **14 Décembre 2003** : Arbre de Noël
- **28 février** : soirée bœuf bourguignon
- **16 mai** : Concours de belote
- **27 juin** : Kermesse

## L'ATELIER CREATION

Nous débutons notre troisième année d'activités manuelles. Un vendredi par mois nous nous retrouvons autour de Maryvonne de 20 H à 22 H 30. Nous sommes une quinzaine et dans une ambiance détendue nous échangeons notre savoir faire. Nous avons réalisé :

- un coffre en bois
- des décorations de Noël (bougeoirs, compositions florales, bourses, etc ...)
- un plateau de verre
- trois cadres photos reliés par un ruban

## UNE PETITE IDEE DE DECORATION FACILE A REALISER

Pour décorer votre table en fin d'année : prévoir quelques pommes, oranges ou citrons que vous creusez au centre. Fixer une bougie à l'intérieur du fruit et décorer avec quelques branches de sapin, de très petites pommes de pin dorées à la bombe, des branches de houx fleuries, etc...

L'Atelier création a débuté cette année par un miroir en mosaïque.



## *LES AMIS DE SAINT LAURENT*

L'année 2003 a été marquée par la création de nouvelles paroisses. La nôtre s'appelle « SAINT MEEN DU GARUN », elle regroupe dix communautés chrétiennes locales qui sont : Le Crouais, Gaël, Le Bran, Muel, Bléruais, Saint Malon sur Mel, Saint Maugan, Saint Méen le Grand, Saint Onen la Chapelle et Quédillac.

Notre association a été créée pour subvenir aux besoins de l'église : achats de fleurs, cierges, livres, etc. et aux frais de fonctionnement.

Chacun peut lire les annonces et les heures des célébrations dans la vitrine à l'extérieur de l'église.

Merci aux personnes qui aident à l'entretien de l'église lors de certaines occasions. Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'après-midi belote du 09 février 2003.

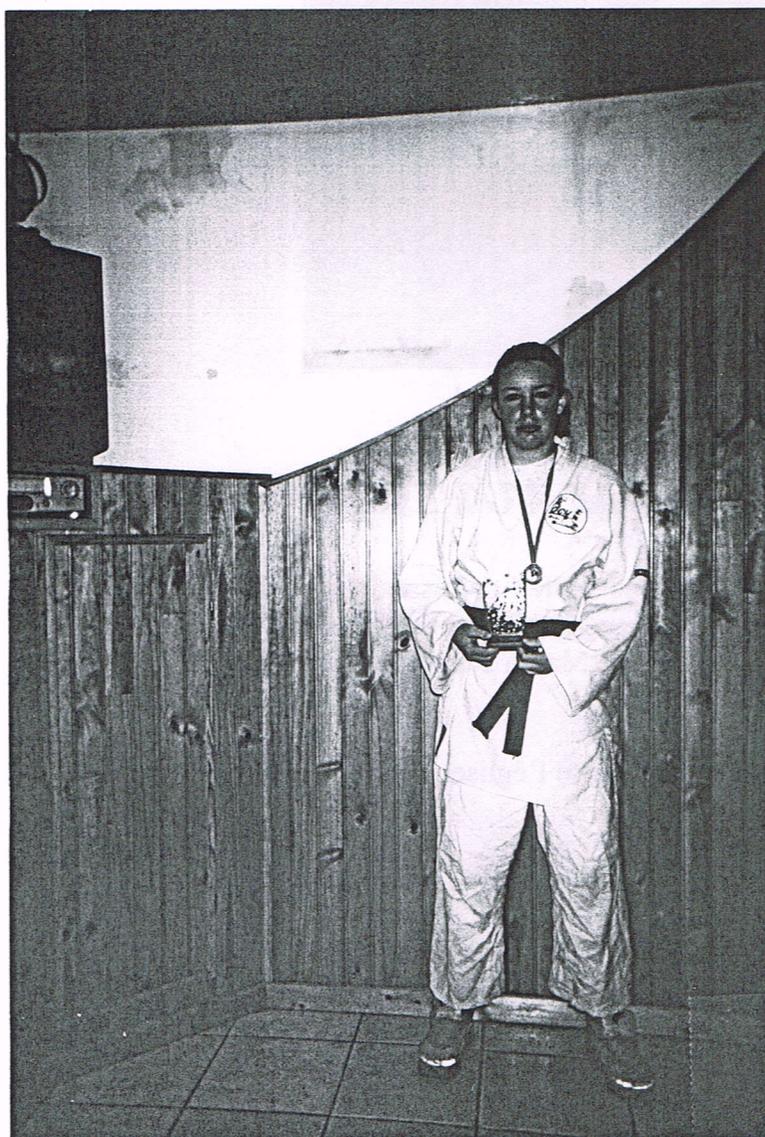
Rendez-vous vous est donné pour le 08 février 2004.

## DES NOUVELLES DE NOS SPORTIFS JUDOKAS.....

Yann Rossignol continue sa progression dans sa discipline. En ce début d'année, il a remporté une médaille d'argent au championnat interrégional (Bretagne, Normandie, Pays de Loire) et il a décroché une très honorable 5<sup>ème</sup> place en plus de 90 kgs au championnat de France des Cadets à Paris. Il s'est également vu attribuer l'un des 4 prix du fair-play, distinction récompensant les judokas pour leur attitude et leur comportement exemplaire pendant les compétitions.

Quant à Emmanuelle Gillouaye, elle aussi progresse dans sa catégorie. Elle est désormais ceinture marron. Elle a obtenu une médaille d'argent au championnat départemental et également au championnat de France qui s'est déroulé à Rennes le 8 juin dernier. Un trophée lui a été remis lors du gala de fin d'année.

Toutes nos félicitations à nos jeunes sportifs.



*Ronan Fouere, entraîneur ;  
Yann Rossignol, judoka médaillé ;  
Hichen Marsa, entraîneur,  
posent pour la photo.*

Si vous aussi, vous réalisez des exploits dans le domaine sportif (ou autre), faites nous le savoir : nous serons heureux de vous publier. N'hésitez pas à contacter les membres de la commission informations

## Quatre Crouaisiens à Marseille au Mondial de la Pétanque



Le 4 juillet dernier, 21 licenciés du Club de Pétanque de St Méen sont partis à Marseille pour participer à la compétition de référence en la matière : le Mondial de la Pétanque. Parmi ces 21 passionnés, 4 Crouaisiens : **Alain, Franck, Gilles et Marie-Paule**. Malgré le niveau élevé de cette compétition qui se déroule sur 5 jours (plus de 12 000 participants) sur les 7 « triplètes » engagées par le club, 3 ont réussi à franchir le premier tour éliminatoire dont nos 4 ambassadeurs qui n'étaient pas peu fiers, d'autant que certains ne pratiquaient la pétanque que depuis quelques mois.

Après une semaine passée à côtoyer les plus grands de cette discipline, ils sont rentrés au Crouais avec une seule idée en tête : s'entraîner encore et encore pour améliorer leurs performances afin d'aller plus loin dans la compétition une prochaine fois. C'est tout ce qu'on peut leur souhaiter...

## Ecole Publique LE CROUAIS

Le bourg 35290 LE CROUAIS

Tél : 02 99 09 65 71 fax : 02 99 09 46 60

Courriel : [ecole.0351648B@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0351648B@ac-rennes.fr)

---

A la date de parution de cet article, l'effervescence de la rentrée est déjà loin mais celle de l'approche de Noël est au moins aussi bouillonnante dans l'esprit de nos élèves avec entre autres l'arbre de Noël organisé et financé par l'APE

En cette année scolaire notre école scolarise 60 élèves répartis entre les trois classes. 23 en cycle 3 (CE2-CM1-CM2), 19 en cycle 2 (GS-CP-CE1), 18 en cycle 1 (PS-MS). L'équipe enseignante est composée de Dominique Grimonprez, Brigitte Lorinquer, Delphine David-Moricard, Christian Lorinquer. Ils sont aidés au quotidien par Jeanine Martin et Gisèle Dague, ATSEM à l'école.

En plus et surtout en complément du travail régulier d'apprentissage des compétences attendues par les programmes officiels les élèves participeront ou bénéficieront de différentes actions.

- L'aménagement de leur cadre de travail se poursuit grâce aux efforts conjoints et solidaires de la municipalité et de l'association des parents d'élèves. Après le marquage au sol effectué bénévolement par des parents au printemps dernier, les élèves de cycle 1 profitent avec joie des engins roulants (vélos – trotinettes – carriole) acquis en cette rentrée. A ce sujet il est important de remercier et de féliciter le comité des fêtes qui a tenu à participer à leur financement témoignant ainsi leur attachement à notre école et au bien être de ses élèves. Les plus grands (cycle 2 et cycle 3) devraient voir apparaître d'ici peu des aménagements espérés et rêvés (cabane, panneau de basket, buts, ...)
- L'éducation à la citoyenneté s'appuiera sur un travail autour de : « le handicap, la différence, pas l'indifférence ». Tous les enfants ont produit des sculptures qui ont été exposées au parlement de Bretagne à l'occasion de la journée des droits de l'enfant. Puis une partie de ces œuvres a pu être exposée lors du Téléthon, manifestation à laquelle l'école est partie prenante chaque année. Toujours dans le cadre de cette construction du citoyen responsable de demain un travail est en cours sur l'environnement, sa protection au niveau des déchets et de la transformation des végétaux en compost pour illustrer et promouvoir une agriculture durable. Les élèves de cycle 1 projettent quant à eux une recherche sur l'Afrique afin de découvrir d'autres lieux et modes de vie pour les respecter.
- Dans le domaine de l'éducation artistique, autre axe majeur du projet d'école, un partenariat est en place avec l'opération « école et cinéma » pour éduquer à l'image en se rendant au cinéma et qui sait en produisant un film. Dans ce domaine en particulier le RER (Réseau d'Ecoles Rurales avec Boisgervilly – St M'Hervon et St Uniac) constitue un lieu d'échanges et de ressources non négligeable.
- Notons aussi le travail à la piscine où se rendront pour 11 séances tous les élèves de la maternelle (y compris les petites sections) au CE2.

D'autres actions ou projets se monteront en cours d'année. Pour obtenir d'autres informations n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Toute notre communauté éducative, jeunes et adultes, vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussites pour l'année 2004.

## Dix temps forts en 2003



Les responsables d'associations présents à la réunion du calendrier des fêtes pour 2003

## « Un souffle pour marcher » fête ses dix ans



L'assistance pendant l'assemblée générale

## Téléthon 2002 : presque 4 000 € récoltés



Les chevilles ouvrières des deux communes, avec Louis Bohanne, maire de Saint-Onen-la-Chapelle et Armel Jalu, maire du Crouais.

## L'assainissement, grand chantier pour 2003



Chaque année le nombre de personnes est de plus en plus nombreux pour la cérémonie des vœux.

### Concours des maisons fleuries

## Poursuivre les efforts



Les lauréats présents lors de la remise des prix.

## Un nouveau bureau au club de la Gaieté



Les membres du bureau lors de la première réunion du club mardi 7 janvier.

Après l'assemblée générale, les membres du club de la Gaieté ont élu leur nouveau bureau. Président : Raymond Beaudoin, vice président : Joseph Terra, secrétaire : Annick Even, adjoint : René Deffains, Trésorier : Marcel Yzel, adjoint : Alphonse Bizette, membres : Germaine Marivin, Anne Clément, Yolaine Marguelle. Les aînés se retrouvent les 2ème et 4ème mardis de chaque mois salle culturelle.

Les prochaines réunions : mardi 21 janvier pour la galette

des rois, mercredi 29 janvier rencontre de Tarot ouvert à tous les retraités de la région. Mardi 11 mars : couscous (salle culturelle), lundi 23 juin et lundi 1er septembre concours de palets au terrain de football, vendredi 21 novembre concours de belote salle culturelle, mardi 9 décembre repas de fin d'année et vendredi 19 décembre assemblée générale. Ouverture des portes à 13 h 45 pour les réunions bi-mensuelles et à 13 h 30 pour les rencontres de tarot.

## Les classes 3 en fête



Photo Studio MIGNOT - Saint-Méen-le-Grand.

Samedi 17 mai, 49 personnes se sont réunies à l'occasion des classes 3 autour du doyen, Francis Viel, 90 ans et du dernier

né, Lilian Frérou (15 janvier 2003). Après le dépôt de gerbes au monument aux morts, tout le

groupe a posé pour la photo, avant de se retrouver pour le banquet servi à la salle des fêtes.

## Concours de palets sous le soleil

### 60 coureurs au départ de l'épreuve cycliste



Le podium avec les élus, les organisateurs et les différents vainqueurs.



C'est sous un soleil pas trop brûlant que les paletistes ont joué.

## Des enseignants allemands à l'école publique



Les professeurs stagiaires allemands lors de la récréation avec Armel Jalu, maire, les enseignants et les élèves.

## Kermesse de l'école



Dimanche 29 juin, les enfants sont venus accompagnés de leurs parents et des amis jouer aux différents jeux installés pour la kermesse. Armel Jalu, maire, Maurice Théaud, conseiller général sont venus encourager les bénévoles présents pour l'organisation de la kermesse. Le public a pu découvrir de nouveaux jeux réalisés au cours de l'année dans le cadre du partenariat Réseau Ecoles Rurales.

## Journée rencontre du Réseau d'Ecoles Rurales



Initiation des enfants aux jeux.

Association de parents d'élèves :

## Françoise et Alain à l'honneur



Françoise Duanel et Alain Daugan en présence du président de l'association de parents d'élève, Gilbert Trutin, du directeur, Christian Lorinquer et du maire Armel Jalu.

## Des jeux Gallo dans la cour de l'école



Assemblée Générale des Parents d'Elèves du Crouais

## Favoriser un bon apprentissage de la lecture



Bilan de rentrée de l'association des parents d'élèves.



14ème édition de Courir à St Méen

## De plus en plus de jeunes



Récompenses des jeunes avec l'école du Crouais.

# 10 ans déjà !



Temps fort de ce 10<sup>ème</sup> anniversaire : l'arrivée du gâteau.

## Bons résultats sportifs



Photo souvenir avec le trophée offert par « Le Galaxie » pour la montée du club en 2<sup>ème</sup> division.

Vendredi 23 mai, l'Union Sportive Le Crouais a tenu son assemblée générale. Les jeunes footballeurs du Crouais se retrouvent en entente avec Saint-Onen-La-Chapelle. La bonne ambiance et l'assiduité des joueurs aux entraînements ont permis à l'équipe seniors A de terminer première en Promotion de 2<sup>ème</sup> division. L'équipe B termine 6<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> division. Le président René Mercerie a remercié Guéna Colin pour tout le travail réalisé depuis deux ans en tant qu'entraîneur au sein du club. Les résultats obtenus cette année sont les fruits d'un travail de plusieurs années.

*« Je tiens à associer l'ancienne équipe dirigeante à ce succès »* a précisé le président. Armel Jalu, maire, a félicité les joueurs pour leurs résultats.

L'année prochaine sera un peu plus difficile sportivement. Les joueurs sont très motivés pour relever le défi. La bonne ambiance, la bonne humeur et la convivialité seront toujours au rendez-vous. Le club se structure de plus en plus chaque année. En fin de saison le bar « Le Galaxie » a offert un trophée au club pour sa montée en 2<sup>ème</sup> division. L'effectif senior était de 36 joueurs. Le club a besoin d'arbitres et de dirigeants.

Se renseigner auprès des joueurs ou des membres du bureau.

Le nouveau bureau : René Mercerie, président, Gaël Lecoeuche, vice président, Patrick Touanel, secrétaire, Stéphanie Julien, adjoint, Camille Levrel, trésorier, David Touanel, adjoint. Membres : Samuel Robert, Franck Chéro, Rémy Chouan, Aymeric Fauchoux, Pascal Martel et Didier Poignand.

Le club organise son tournoi humoristique samedi 28 juin, son tournoi senior dimanche 29 juin et un cochon grillé le 5 juillet. Renseignements et inscriptions auprès des membres du club.

Tournoi humoristique du club de football

## « Les supers frelons battent les minettes »



Toutes les équipes étaient déguisées

Tournoi de football :

## Rennes United, vainqueur



Les finalistes vainqueurs en présence du président de l'US Le Crouais, René Mercerie et de Maurice Théaud conseiller général.

## Les doyens « fleuris »



Les doyennes et doyens en présence des membres du CCAS et de Monsieur le Maire.

Le samedi 4 octobre, les membres du CCAS ont organisé le repas pour les aînés de la commune. Une soixantaine de personnes étaient présentes ainsi

que tous les membres du CCAS et Armel Jalu, maire.

Les doyennes présentes étaient Marie Mauny (93 ans) et

Marie Toupé (89 ans) et le doyen Théodore Duplessix (84 ans). Les doyennes et doyens ont reçu une composition florale.

## Bienvenue aux nouveaux habitants



Les nouveaux habitants écoutent la présentation de Monsieur le Maire.

Vendredi 14 novembre, pour la première fois dans la commune, la municipalité a reçu les nouveaux Crouaisiens. Cette soirée avait pour but de mieux se connaître. Le Maire, Armel Jalu, a présenté la commune. Il a parlé de la mise en place d'un bulletin communal annuel qui paraîtra en décembre et dont les colonnes sont ouvertes à tous les habitants : « *ce bulletin centralise toutes les informations et renseignements pratiques de la vie locale. C'est un moyen de communication qui relie les différents hameaux entre eux* ».

Le maire a parlé de la salle culturelle et des nombreuses animations qui s'y déroulent toute l'année : « *Vous pouvez rejoindre la vie associative. Nous avons de nombreuses associations* ». La remise des prix du concours des maisons fleuries aura lieu lors de la cérémonie des vœux samedi 27 décembre.

Pour les cartes d'électeurs :

« *n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre car cette inscription n'est pas automatique* ». Armel Jalu a parlé des futurs travaux dans la commune, de l'installation d'un pylône de téléphonie mobile Orange, l'arrivée de l'ADSL. Le personnel municipal, le conseil municipal, les responsables d'associations et le directeur de l'école se sont présentés aux nouveaux habitants.

Maurice Théaud, conseiller général, a rappelé que le Conseil Général intervient dans de nombreux domaines pour aider les collectivités locales et les particuliers. Trois fois par an il tient une permanence dans chaque commune du canton. En dehors de ces rendez-vous, il est possible de le joindre directement à l'entreprise Théaud en cas de besoin. « *Je suis à votre écoute et je ferai tout ce qui est possible pour vous aider dans vos démarches* ». La soirée s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.

## CALENDRIER DES FETES 2004

MOIS	DATES	ACTIVITES	
JANVIER	25	Galettes des rois	US LE CROUAIS
FEVRIER	8 14 28	Concours de belote La potée Bœuf bourguignon	Amis de St Laurent A. C. C. A. A.P.E
MARS	06 27	Choucroute Couscous ( ST ONEN)	U.N.C A.F.N Un souffle pour marcher
MAI	16 21	Concours de belote Ass. Générale.	A.P.E LE CROUAIS U.S LE CROUAIS
JUIN	05 19 20 26-27 27	Sortie AFN Concours de palets Fête Communale Tournoi Kermesse	Comité des fêtes Comité des Fêtes U.S. LE CROUAIS A.P.E
JUILLET	03	Cochon grillé	U.S.
AOUT	28-29	Ball-trap	A.C.C.A.
SEPTEMBRE		Concours de palet	Club de la gaieté
OCTOBRE	03	Loto	Comité des Fêtes
NOVEMBRE	13.	Poule au riz Concours de belote	Comité des fêtes Club de la gaieté
DECEMBRE	4-5  19	TELETHON Repas de fin d'année Assemblée générale Arbre de Noël	Club de la Gaieté Un souffle pour marcher A. P. E.

INFOS DE DERNIERE MINUTE..... INFOS DE DERNIERE MINUTE.....

**Les Vœux de la Municipalité auront lieu le samedi 27 décembre 2003 à 19 H. à la Salle Culturelle.**

Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1<sup>er</sup> septembre 2004 dernier délai.

Journal d'informations gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

**Rédaction – Fabrication – Diffusion :** Mairie de le Crouais

**Directeur de la publication :** Mr Armel JALU, Maire

**Responsable :** Mme Maryvonne GALLON, Adjointe

**Assistée de la Commission Information - Communication :**

Mesdames Marie-Paule CHERO, Marylène CHICOINE, Annie CHOUAN, Messieurs Loïc BUNOUF et Christian LORINQUER.